



Ligne **tibléu** n° **50**

11 bis, rue Joseph Cugnot - 37300 JOUE-LES-TOURS
Tél : 02.47.39.31.31
Mail : me37@mobilite-solidaire-cvl.fr

L'Auto-Ecole Solidaire est agréée
Ecole de Conduite à Statut Associatif (ECSA)



LABEL
« Qualité des formations au
sein des écoles de conduite »

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 24370360437
auprès du préfet de région CENTRE



Mobilité Emploi 37
est membre du réseau
Mob'in France
et Mob'in Centre Val de Loire

Nos missions sont soutenues par :



Cette action est
cofinancée par le Fonds
social européen
Elle bénéficie du
soutien du Fonds social
Européen plus (FSE+)



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



11 bis, rue Joseph Cugnot
37300 JOUE-LES-TOURS
Tél : 02.47.39.31.31
Mail : me37@mobilite-solidaire-cvl.fr

Auto-école solidaire

Auto-école labellisée et certifiée Qualiopi



Qualiopi
processus certifié

**Contactez-nous
au 02.47.39.31.31**

Information sur le site :
www.mobilite-emploi-37.fr

Accueil et renseignements :
du lundi au jeudi de 10h00 à 13h00 & 14h00 à 18h00
le vendredi de 9h00 à 13h00 & 14h00 à 17h00

© Mobilité Emploi 37 - Association loi 1901

Nos dispositifs de formations au permis B

sur boîte de vitesses manuelle et automatique

Information sur le site :
www.mobilite-emploi-37.fr

PERMIS POUR L'EMPLOI



Conditions :

- ✓ Être bénéficiaire du RSA
- ✓ ou habiter un quartier prioritaire de la politique de la ville
- ✓ Avoir un projet professionnel nécessitant le permis B

Démarches :

- 1 - Contacter votre référent professionnel (Pôle Emploi, Référent RSA, Mission locale...) pour être orienté vers la plateforme de mobilité Wimoov.
- 2 - Bénéficier d'un accompagnement mobilité. Wimoov déterminera votre éligibilité au dispositif.

Tarifs :

Grâce au soutien des pouvoirs publics, la participation financière est comprise entre 105€ et 355€ pour un parcours pouvant aller jusqu'à 50h de conduite

LA FORMATION



Un parcours de formation adapté à chacun



Avant l'inscription, Mobilité Emploi 37 propose trois types de tests pour déterminer un parcours d'apprentissage individualisé.

- Un test de positionnement pour évaluer votre niveau d'apprentissage et vos acquis théoriques
- Un parcours sur les aptitudes motrices
- Une évaluation de conduite pour déterminer un nombre d'heures prévisionnel nécessaires à la formation pratique

Documents à fournir à l'inscription :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de – de 3 mois
- 2 photos d'identité et signature numérisées aux normes ANTS
- Si – de 25 ans : Certificat de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (garçons nés à partir de 1980 et filles nées à partir de 1983)
- Si déjà été inscrit en auto-école : dossier de permis (Cerfa 02) ou attestation d'inscription
- Photocopie du permis AM (BSR) si titulaire

